

n° 148 - Octobre 2020

CORREZE

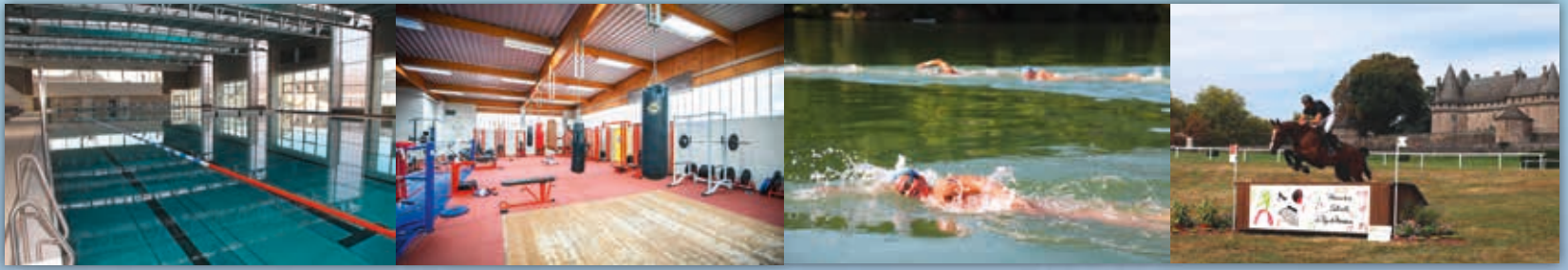
le magazine
de votre département



Restez connectés sur www.correze.fr

CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathédre



La Corrèze prête à faire Jeux

Cinq sites corréziens qui s'étaient portés candidats au label «Centre de Préparation aux Jeux» ont obtenu le précieux sésame attribué par le comité d'organisation «Paris 2024». Ce label leur permettra d'être référencés au niveau international pour l'accueil de délégations dans le cadre de leur préparation olympique et paralympique qui les mènera vers Paris.

Les cinq sites sont : l'Espace 1 000 sources de Bugeat (athlétisme, basket, boxe, judo et rugby à 7), la piscine de Brive (natation artistique, natation olympique et paralympique) le lac du Causse (aviron olympique et paralympique, triathlon olympique et paralympique) et Pompadour (concours complet, dressage et saut d'obstacles), et le parc municipal des sports de Brive (rugby à 7).

Par ailleurs, la labellisation du centre sportif de l'Oumière, à Saint-Pierre d'Oléron, qui ne possède pas d'hébergement, ouvre l'opportunité au site de La Martière, propriété du Département de la Corrèze située à proximité de ce centre, d'accueillir également des délégations.

SOMMAIRE

p.4 COVID-19

- Un expert en Corrèze

p.5 HOMMAGE

- Jean-Claude Peyramard

p.6 TOUR DE FRANCE

p.8 ACTUALITÉ

- Le viaduc des Rochers Noirs à l'aube d'une nouvelle vie
- Le vivier de l'abbaye d'Aubazine à réhabiliter
- Mettre toute son énergie là où ça vaut le coup

p.10 HABITAT

- Des aides pour mieux vivre dans son logement

p.12 DOSSIER

- La fibre dans les bons tuyaux

p.18 ROUTES

- Le chantier de la déviation de Malemort bat son plein

p.19 SOCIAL

- Le secteur de l'aide à la personne recrute
- La Corrèze, premier département «Aidant Alzheimer»

p.20 COMMISSION PERMANENTE

- Des aides pour les projets corrèziens

p.21 EXPRESSION POLITIQUE

p.22 ÇA S'EST PASSÉ

p.23 ÇA VA SE PASSER

Édito



PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze

La Corrèze à l'heure du 100% fibre !

Si l'épidémie de la Covid-19 avait relativement épargné la Corrèze au printemps, notre département est aujourd'hui impacté, comme l'ensemble du territoire national.

Plus que jamais, la responsabilité et le civisme de chacun sont essentiels pour assurer la protection de tous dans la période délicate que nous traversons.

De l'accompagnement social de proximité à la gestion des collèges en passant par le soutien aux travaux des communes, le Département et ses services sont pleinement mobilisés aux côtés des Corrèziens, dans tous les domaines de compétences.

Lors du Conseil départemental de novembre, nous présenterons notre plan de relance, à la fois dynamique pour l'économie et solidaire pour les Corrèziens, qui permettra de renforcer davantage l'accompagnement du Département dans cette période.

Durant les mois à venir, nous accorderons également une attention toute particulière aux plus fragiles d'entre nous, les personnes âgées ou en situation de handicap, les familles et les enfants les plus vulnérables.

La crise sanitaire a aussi profondément modifié nos habitudes au quotidien, notamment autour des nouveaux usages numériques.

Elle a montré toute l'importance du Très Haut Débit, tout particulièrement dans nos territoires ruraux dont l'attractivité a été renforcée ces derniers mois.

Sur ce sujet, le Département s'est montré innovant et précurseur dès 2016 en lançant le programme Corrèze 100% Fibre 2021 et en trouvant les partenariats financiers indispensables avec l'État et la Région, en collaboration étroite avec les Communautés de communes et d'agglomération.

Après plusieurs années de préparation et de travaux, ce programme va donner une longueur d'avance à notre département, avec un accès au Très Haut Débit dès 2021 partout sur le territoire.

À partir de cet automne et jusqu'à la fin des travaux l'an prochain, la fibre s'installe dans nos communes pour vous faire profiter d'un accès ultra-rapide à Internet et à de nombreux nouveaux services.

Avec le raccordement de tous les Corrèziens au Très Haut Débit, nous confirmons notre engagement pour une ruralité dynamique, innovante et où il fait bon vivre.

Président du Conseil

Un expert en Corrèze

Sur l'invitation du Département et du groupe Sothys, l'épidémiologiste François Eisinger, de l'Institut Paoli-Calmettes à Marseille, a donné, aux côtés du docteur Francis Colasson, une conférence sur le thème «La pandémie de Covid-19 où en sommes-nous ?», sur le site des Jardins de Sothys à Auriac. Rencontre avec un spécialiste des épidémies.



Dr François Eisinger
Professeur épidémiologiste
Marseille

Selon vous, d'où vient le virus ?

Tout est possible, mais il y a des choses hautement improbables et d'autres plus probables. Dans la première catégorie, je mets l'hypothèse du professeur Luc Montagnier, codécouvreur du virus du sida, qui est celle d'une manipulation du virus du sida qui aurait mal tourné. L'hypothèse la plus probable, c'est que le virus responsable de la pandémie

actuelle soit la combinaison de deux virus, un coronavirus hébergé par les chauve-souris et un autre virus hébergé par le pangolin, ce dernier virus apportant le complément nécessaire pour une transmission à l'homme. La rencontre des deux virus s'est opérée sur le marché de Wuhan, en Chine, épice de la pandémie.

Comment a-t-il pu contaminer le monde entier en quelques mois seulement ?

Les échanges rapides entre les zones géographiques très peuplées avec des contacts nombreux ainsi que l'existence de malades asymptomatiques sont des facteurs évidents. Pour comparaison, l'épidémie de peste, au Moyen-Âge, a mis 14 ans à se propager, mais le monde était différent, en particulier, il n'y avait pas d'avion...

A quel horizon raisonnable voyez-vous l'arrivée d'un vaccin efficace et fiable ?

Si on veut une fiabilité totale, il faudra du temps. Mais nous sommes confrontés à une urgence sanitaire. Elle exige une réponse rapide. Grâce aux moyens considérables mis dans la recherche, des vaccins vont donc probablement être très rapidement disponibles.

Sommes-nous mieux préparés aujourd'hui qu'hier en cas de nouveau pic épidémique ?

Indiscutablement. On en sait plus, il y a plus de ressources, plus d'expérience... On soigne mieux les formes graves de la maladie. Les gens ont adopté un comportement de protection en réponse aux risques. D'autres points n'ont pas été réglés comme l'articulation nationale, régionale, départementale et locale, mais sous l'action conjointe et déterminée des pouvoirs publics et des sociétés savantes, nous progressons tous les jours. C'est remarquable et c'est notre système de santé actuel qui nous a permis de le faire. Néanmoins, il convient de ne pas baisser la garde et de faire preuve d'une vigilance de tous les instants.

La protection de tous, c'est la responsabilité de chacun





Collèges : une rentrée presque comme les autres

Les 251 agents départementaux des collèges sont restés activement engagés dans la préparation des conditions de sécurité et de protection pour les 10 000 élèves que comptent les 25 établissements publics corréziens. En soutien aux familles des élèves, le Conseil départemental a doté chaque collégien d'un masque lavable en tissu, le jour de la rentrée.



Des masques Origine Corrèze

Elles ont rejoint la centaine d'entreprises déjà labellisées Origine Corrèze : Terres de couleurs et Casem, à Perpezac-le-Noir, réalisent des masques de protection estampillés Origine Corrèze. Elles fabriquent des masques à plis, en coton, lavables à 60°, réutilisables et adaptables.

Pour tout renseignement : 07 66 64 58 70

Hommage

Hommage à Jean-Claude Peyramard

Conseiller départemental du canton de Naves, il était âgé de 70 ans.



Natif de Saint-Hilaire-Peyroux, Jean-Claude Peyramard s'est investi rapidement pour sa commune en entrant au Conseil municipal dès 1983. Il a endossé la fonction de Maire en 1993, offrant ainsi à sa commune et ses habitants près de 40 ans de dévouement et d'engagement.

En 1994, il est élu Conseiller général du canton de Tulle Campagne Nord, puis Conseiller départemental du canton de Naves en 2015.

Attentif aux plus fragiles, particulièrement les personnes âgées, il a créé le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Tulle Campagne Nord en 2007.

Jean-Claude Peyramard laissera le souvenir d'un homme à l'écoute, respectueux des autres, de leurs idées, mais aussi des institutions qu'il a servies avec force et convictions. Son investissement pour la Corrèze aura été particulièrement marqué par son action dans le domaine économique en sa qualité de Vice Président du Département entre 2012 et 2015, et de Président de l'agence Corrèze Expansion et du SYMA du Pays de Tulle.

Le Conseil départemental adresse ses très sincères condoléances à son épouse, sa famille et ses proches.

Le Suisse Marc Hirschi a remporté l'étape corrézienne



▲ Jeudi 10 septembre, le peloton est entré en Corrèze en passant par Chamberet.



▲ La traditionnelle caravane du Tour a sillonné les routes des Monédières.



▲ Les coureurs ont pu emprunter des routes limitées à 90 km/h.



▲ Les éleveurs corréziens ont fait déguster leurs produits.



▲ Les producteurs de pays et les produits Origine Corrèze étaient à l'honneur.



▲ Le lendemain, les coureurs ont traversé Bort-les-Orgues.

Ici c'est
La Corrèze



Hommage géant

Conçu par l'artiste de land art Pierre Duc, un portrait monumental de Jacques Chirac a été réalisé à l'entrée de Treignac pour le passage du Tour. Commandée par le Conseil départemental, cette œuvre de 160 mètres sur 240 mètres a été réalisée

à base de matériaux biodégradables. Merci à nos partenaires : le GAEC Rome à Treignac (paille - chaux), la scierie Garais à Gourdon-Murat (sciure et écorces), la plateforme de compostage de Tulle Agglo à Saint-Mexant (compost), la société

Simon Ponty à Monceaux-sur-Dordogne (compost), le syndicat AOP de la Pomme du Limousin à Arnac-Pompadour (pommés), le géomètre Laurent Lavigne.



Estampillé Jacques Chirac

Un timbre à l'effigie de Jacques Chirac a été mis en circulation le 26 septembre dernier, un an jour pour jour après le décès de l'ancien président de la République. Plus de 1 000 philatélistes passionnés ont pu obtenir le fameux cachet d'oblitération du premier jour lors d'une journée spéciale à Sarran. Ce timbre est en vente au musée qui porte son nom, à Sarran, et dans les bureaux de poste.

Contact musée du président Jacques Chirac à Sarran
05 55 21 77 77





Le viaduc des Rochers Noirs à l'aube d'une nouvelle vie

Sélectionné par la mission Bern 2020 en tant que projet emblématique de la Nouvelle-Aquitaine, le Viaduc des Rochers Noirs, entre Soursac et Lapeau, va être restauré par le Conseil départemental.

Construit par la Société des tramways de la Corrèze de 1911 à 1913, le viaduc enjambe les gorges de la Luzège à 92 mètres de hauteur. Le Transcorrèzien, qui sillonnait la campagne de Tulle à Ussel, l'a emprunté jusqu'en 1959. Sur la quarantaine d'ouvrages d'art du même style construits dans le monde, il en reste seulement cinq, dont le viaduc des Rochers Noirs.

Au fil du temps, l'ouvrage s'est détérioré et, pour des raisons de sécurité, le passage sur son tablier a été interdit au public en 2005, après avoir été interdit à la circulation routière en 1982.

Une collecte est actuellement en cours menée par la Fondation du Patrimoine. Elle s'adresse à tous, particuliers et entreprises, souhaitant participer à la réalisation de ce projet mémoriel et

historique. Chaque donateur recevra un reçu fiscal de la part de la Fondation du patrimoine. Le projet représente un investissement de 6 millions d'euros, avec une première tranche de 2,5 millions d'euros. Objectif de la collecte : 150 000 euros.

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/67545

Le vivier de l'abbaye d'Aubazine à réhabiliter

L'ouvrage hydraulique du XII^e siècle a besoin d'être rénové en urgence.

Alimenté par le canal des Moines lui-même remarquable, ce vivier menace de s'écrouler et d'entraîner dans sa chute une partie du domaine de l'abbaye. Quant à l'écluse permettant normalement de réguler le débit de l'eau vers les moulins, elle est rouillée et hors service.

Pour le réhabiliter durablement, plus de 145 000 € sont nécessaires. Les travaux consisteront dans un premier temps à remettre en état une partie du canal qui alimente ce vivier. Viendra ensuite la stabilisation des murs de soutènement du vivier, pour finir par la restauration

en elle-même, qui pourra recouvrir sa fonction originelle, accueillir l'eau du canal des Moines pour permettre l'irrigation des pâturages en contrebas.

Malgré les subventions publiques, la part complémentaire à trouver reste hors de portée pour l'association qui mène cette opération. C'est pourquoi, une collecte a été lancée avec la Fondation du Patrimoine. La restauration du vivier permettra sa remise en eau avec poissons, améliorant ainsi l'expérience des visiteurs de l'abbaye.



Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/vivier-de-l-abbaye-d-aubazine



Relever le
Défi

ÉNERGIE CORRÈZE

Actualité



Mettre toute son énergie là où ça vaut le coup

Réaliser des économies d'énergie (et d'argent) en surveillant les principaux points de consommation d'un foyer, c'est le défi proposé aux Corrèziens dans les prochains mois. Une façon ludique de devenir éco-responsable et un challenge à relever en famille.

Depuis 2018, le Département s'est engagé dans le programme Corrèze Transition Écologique. Ce dernier vise une transition écologique pour - et avec - les Corrèziens en les rendant acteurs de cette dynamique. C'est cette même volonté qui est à l'origine du Défi Énergie Corrèze, une démarche à la fois expérimentale et partenariale qui sera

conduite au cours des prochains mois et qui s'inscrit aux côtés d'autres actions à vocation écologique, notamment les aides à la rénovation énergétique des logements et l'accompagnement des communes et intercommunalités dans les projets d'amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments... Cette opération fait l'objet d'un

accompagnement par un «coach habitat». Ce dernier animera également le réseau des partenaires du défi : ADEME, ENEDIS, ADIL, Corrèze Habitat... Un suivi (avec communication régulière des résultats) et un bilan seront proposés pour évaluer les économies générées et l'évolution des pratiques de consommation.

De quoi s'agit-il ?

Un challenge de 4 mois, de novembre 2020 à février 2021, durant lequel les foyers corrèziens sont invités à adopter durablement les bons gestes pour maîtriser leur énergie et ainsi protéger l'environnement.

Pour quels résultats ?

Chaque foyer peut atteindre une économie de 8 à 10 % minimum d'énergie dans son logement et maîtriser l'évolution du montant de ses factures (jusqu'à 200€ selon les modes de consommation et les habitudes) tout en agissant concrètement pour le climat et l'environnement.

Comment ça marche ?

Inscrivez-vous sur www.correze.fr/defienergie
Si vous êtes parmi les 240 premiers participants, vous bénéficiez gratuitement du boîtier à connecter sur le compteur et de l'abonnement à l'application durant toute la durée du défi.
Appliquez les conseils et relevez des challenges faciles et ludiques.

Les conditions pour participer

- Habiter le département de la Corrèze
- Être propriétaire ou locataire d'un habitat (individuel ou collectif) équipé de préférence en chauffage électrique
- Être équipé d'un compteur Linky. Si vous n'êtes pas équipé, une installation anticipée et rapide peut être demandée.

Des entreprises sobres et efficaces

Le programme Corrèze Transition Écologie comprend une action qui consiste à accompagner les entreprises corrèziennes vers plus de sobriété et d'efficacité énergétiques. Par le biais d'une convention avec le Département, l'association Lien Entreprise Durable (LED) est chargée de mettre en œuvre cette action qui vise notamment à accompagner 35 entreprises de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme à s'orienter vers plus de sobriété énergétique.

Plus d'infos :

www.correze.fr/sobriete-et-efficacite-energetiques





Des aides pour mieux vivre dans son logement

Grâce au Guichet Habitat mis en place par le Département et ses partenaires, les Corrégiens peuvent mener leur projet d'habitat de manière simple et efficace.

Le guichet oriente et facilite les démarches administratives, donne des conseils techniques et aide au montage des dossiers de demande de subventions. Il travaille en étroite collaboration avec les organismes liés à l'habitat : Agence nationale de l'habitat en Corrèze (ANAH), Conseil régional, Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE), Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL).

Plusieurs aides sont accessibles aux propriétaires et aux locataires.

- Devenir propriétaire d'un logement privé ou du parc public

Objectif : Accès à la propriété des

ménages avec peu d'apport initial. Montant : 2 000 € (1 000 € de bonification pour les jeunes ménages).

- Protéger sa maison contre le froid

Objectif : améliorer la performance énergétique, contribuer au développement durable et réduire les factures

Montant : 4 000 € maximum (2 000 € de bonification pour les jeunes ménages)

- Conserver le caractère traditionnel de sa maison

Objectif : encourager la rénovation des bâtiments au caractère remarquable

Montant : 4 000 € (particuliers) et 6 000 € (communes).

- Adapter son logement après 60 ans

Objectif : aider à la réalisation

d'aménagements nécessaires au maintien à domicile d'une personne âgée dépendante (à partir de 60 ans ou 75 ans selon le degré de perte d'autonomie)

Montant : 5 000 € maximum.

- Rester chez soi malgré la perte d'autonomie

Objectif : aider les personnes de 20 ans à 59 ans, dont la perte d'autonomie est subite, pour la réalisation d'aménagements spécifiques.

Montant : 5 000 € maximum.

Numéro du guichet unique :

05 55 93 77 77

www.correze.fr





Améliorer la performance énergétique d'un logement

Le Département propose une aide afin d'encourager l'amélioration énergétique des logements avec la réalisation de travaux d'isolation renforcée. Les travaux éligibles concernent l'isolation des combles, des murs soit par l'intérieur ou l'extérieur, des sols et planchers, ou le changement des fenêtres.

L'aide départementale est plafonnée à hauteur de 4 000 € et calculée au taux de 25% sur le montant H.T. des travaux éligibles (10 000 € a minima). Une bonification forfaitaire jeune ménage de 2 000 € peut se rajouter (personne de moins de 35 ans ou couple dont l'âge cumulé ne dépasse pas 70 ans).

Cette aide peut se cumuler avec celles mises en place par d'autres financeurs, selon leurs propres critères d'éligibilité: ANAH, fournisseurs d'énergie (CEE : certificat d'économie d'énergie), crédit d'impôt, collectivités, Action Logement.



Adaptation du logement pour les personnes âgées



Le Département propose des aides aux personnes âgées qui ont besoin d'adapter leur maison ou leur appartement grâce à des aménagements reconnus nécessaires au maintien d'une personne âgée dépendante dans son domicile. Les travaux éligibles sont les suivants : adaptation de la salle de bain (installation

d'une douche à l'italienne par exemple), installation d'un monte-escalier, élargissement des portes, suppression de marches, rampe d'accès, cheminement extérieur. Le Département intervient en dernier financeur à hauteur de 5 000 € maximum, après les aides de l'ANAH, de la caisse de

retraite, d'une autre collectivité, d'Action Logement (adaptation salle de bain uniquement). Ces aides peuvent se cumuler pour atteindre 80% d'aides publiques.

LA CORREZE 100% FIBRE

LE TRÈS HAUT DÉBIT PARTOUT ET POUR TOUS **EN 2021**



CONNEXIONS SIMULTANÉES
NAVIGATION PLUS RAPIDE



TV
ULTRA HD



TÉLÉPHONIE INTERNET
ILLIMITÉE



SERVICES ET JEUX
EN LIGNE

...

La fibre dans les bons tuyaux

Après les premiers raccordements en début d'année puis un ralentissement forcé durant le confinement, la fibre poursuit son déploiement en Corrèze. En 2021, l'ensemble du territoire et 100% des foyers corréziens auront accès au Très Haut Débit via la fibre.





Connecter la Corrèze à l'avenir

En actant le programme Corrèze 100 % Fibre 2021 en 2016, le Département a souhaité offrir à tous les Corrèziens un niveau égal d'accès aux nouvelles technologies par le déploiement du Très Haut Débit tout en garantissant l'attractivité de la Corrèze.

Atout indispensable du désenclavement, de l'attractivité des territoires et de la vitalité des entreprises, le déploiement du Très Haut Débit est fondamental pour dynamiser l'économie locale, encourager l'innovation industrielle, répondre aux besoins sans cesse croissants du grand public et faciliter le travail des Corrèziens via l'outil numérique.

En partant de ce constat, le Département s'est engagé dans une stratégie de déploiement du Très Haut Débit pour

tous. D'autres facteurs ont pesé comme l'état préoccupant du réseau cuivre, le risque d'une nouvelle fracture numérique, l'incertitude sur les financements disponibles après 2021 et le besoin d'activité des entreprises de travaux.

Rappel : le programme 100% fibre 2021 comprend un déploiement sur l'ensemble du département, hors zones réservées comme la Communauté d'agglomération de Tulle et les 15 communes historiques de l'Agglomération de Brive dont

le raccordement est à la charge des opérateurs privés.

A terme, ce sont plus de 90 000 prises optiques qui seront réalisées, auxquelles il faut ajouter 8 000 prises pour les futures zones constructibles et le raccordement complet des entreprises et des zones d'activités déjà engagé au cas par cas par les collectivités.



Hélène ROME
Vice-Présidente
en charge de
l'aménagement
numérique

Comment est né le programme Corrèze 100% 2021 ?

En 2011, l'État a confié le déploiement de la fibre sur les agglomérations de Brive et Tulle à des opérateurs privés, avec un objectif de couverture totale en 2018, laissant aux collectivités le déploiement dans les zones rurales les moins rentables.

Pour ces zones, l'objectif fixé en 2014 était de raccorder 40% des habitations d'ici 2021 et 100% d'ici 2035.

Ne pouvant nous satisfaire de cet objectif si lointain, nous avons lancé en 2016 le programme Corrèze 100% Fibre 2021 afin d'accélérer le déploiement du Très Haut Débit pour tous.

Avec ce programme, le Département de la Corrèze s'est fixé 2 ambitions :

- raccorder tous les Corrèziens à la fibre d'ici 2021, soit avec 14 ans d'avance sur le projet initial ;
- et débiter le déploiement par les zones les moins bien desservies actuellement, notamment les communes rurales.

Au total, pour la Corrèze, cela représente la construction de 100 000 prises.

Où en est le déploiement de la fibre ?

La crise sanitaire de ces derniers mois a évidemment un peu ralenti les travaux mais les entreprises ne se sont jamais arrêtées, y compris durant le confinement, limitant ainsi le retard qui aurait pu être accumulé.

L'arrivée de la fibre et son ouverture à la commercialisation se poursuivent désormais de semaine en semaine, et des réunions publiques sont organisées dans les communes concernées afin d'informer les habitants. Chaque foyer raccordable est informé par courrier de la date de cette réunion.

À quand une couverture 100% fibre en Corrèze ?

Conformément à notre engagement, le programme sera achevé en 2021, normalement à la fin juin, et l'ensemble de la Corrèze sera raccordable à la fibre. Comme nous nous y étions engagés, le raccordement a débuté par les zones où le débit était le plus faible. Ainsi, les 3 premières communes corrèziennes raccordées étaient Lanteuil (536 habitants), Palisse (231 habitants) et Benayes (235 habitants).

« **Corrèze 100% Fibre est un programme unique en France et l'engagement du Département en faveur de la ruralité trouve ici sa traduction concrète.** »

LA FIBRE CHEZ VOUS !

Grâce à l'action publique de vos collectivités,
la fibre optique arrive sur votre commune.

Si vous êtes éligible à la fibre, il reste à vous abonner auprès d'un fournisseur d'accès à Internet pour amener la fibre et les services Internet les plus performants au sein de votre habitation ou de votre local professionnel.

- 1 - **Tester son éligibilité, avec son adresse, sur le site Internet : www.nathd.fr/eligibilite.**
- 2 - **Examiner les offres de service des fournisseurs d'accès à Internet proposées à l'adresse, choisir celle qui convient et s'abonner à la fibre.**
- 3 - **Une fois l'abonnement souscrit, 4 semaines plus tard maximum la fibre est installée chez l'abonné:** le fournisseur contacte l'abonné pour fixer un rendez-vous de raccordement. Un technicien se déplace à domicile ou en entreprise pour installer la fibre le jour du rendez-vous.

En cas d'inéligibilité à la fibre, une date prévisionnelle d'accès au service, à l'adresse, est indiquée sur le test d'éligibilité.



LA FIBRE INSTALLÉE CHEZ VOUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Afin de lutter contre la propagation du Covid19, le raccordement à la fibre se déroule dans le respect des nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

Le jour du raccordement, pour toutes les personnes présentes, le port du masque est obligatoire durant le temps des travaux et les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés.

L'équipe technique est équipée du matériel de protection lui permettant de se rendre chez un usager en toute sécurité.

Si vous-même ou votre entourage demeurant sur le lieu du raccordement êtes une personne à risque de santé ou présentez des symptômes du Covid19, nous vous invitons à reporter votre rendez-vous de raccordement.

+ d'info sur : www.nathd.fr/raccordement

QUAND VOUS ÊTES ABONNÉ À LA FIBRE

des questions sur votre connexion à Internet, contactez directement votre fournisseur d'accès, même en cas de panne.

Les services d'information de Nouvelle-Aquitaine THD dont la mission est l'exploitation du réseau public fibre optique restent cependant à votre disposition si une coupure de service devait durer plus longtemps que le délai annoncé par votre fournisseur d'accès ou si vous constatez un dommage sur le réseau fibre optique (fibre coupée par exemple).

Ce que vous devez faire le jour du raccordement

Avant de se déplacer, le technicien de raccordement contacte l'abonné pour lui expliquer le déroulement de l'intervention et présenter les **gestes barrières « raccordement » à appliquer :**



- **Avant l'arrivée du technicien** et durant l'intervention, ouvrir la porte et les fenêtres de la pièce où se déroulent les travaux.



- **Une seule personne** doit accueillir le technicien, respecter la distance de sécurité d'1 mètre minimum, ne pas serrer la main.



- **Porter un masque chirurgical ou de catégorie 1** ayant un niveau de filtration minimal de 90% à 95%. Si vous n'avez pas réussi à vous en procurer, le technicien peut :

- Vous en procurer un
- S'équiper d'un masque de protection supérieure
- Annuler le raccordement

- **Ne pas rentrer dans la pièce** où se déroulent les travaux.

- **Ne pas prêter de matériel au technicien.**

- **A la fin de l'intervention,** et le départ du technicien, laisser les fenêtres ouvertes encore quelques instants avant de profiter de la vitesse de la fibre en toute sécurité !

Pour assurer la continuité du service, contactez-nous

www.nathd.fr

0 806 806 006 Service gratuit + prix appel

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

LA FIBRE PLUS PERFORMANTE QUE L'ADSL

Temps de téléchargement pour un film full HD (30 Go)

ADSL (15 MBITS/S) : 4H30 ENVIRON



FIBRE (500 MBITS/S) : 4 MINUTES



Avec des débits bien plus performants et bien plus stables que l'ADSL, la Fibre permet la transmission d'un grand nombre d'informations à la vitesse de la lumière et sans perte, quel que soit l'emplacement du logement.

PROFITEZ DE NOUVEAUX SERVICES GRÂCE À LA FIBRE.



- **Connexions Internet** simultanées de plusieurs équipements (PC, tablettes, TV...). Toute la famille peut profiter pleinement des performances de la Fibre en même temps.
- **TV ultra haute définition** et 3D sur un ou plusieurs postes + des bouquets de chaînes.
- **Téléphonie sur Internet illimitée** vers fixes et mobiles et vers différents pays.
- Télétravail, vidéo-conférence, services en ligne : Santé, Administration, Éducation...
- Domotique et réseaux intelligents...

PASSEZ À LA VITESSE DE LA FIBRE DÈS À PRÉSENT !
CHOISISSEZ VOTRE FOURNISSEUR D'ACCÈS À INTERNET SUR LE SITE
WWW.NATHD.FR ET ABONNEZ-VOUS !

A savoir

- Le coût du raccordement n'est pas à la charge de l'abonné, ce dernier ne paye que son abonnement.
- L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne.
- Les travaux pour le passage de la fibre sur la propriété privée sont à la charge du propriétaire (comme pour les réseaux d'électricité, de téléphonie, de gaz et d'eau).
- Le délai moyen de raccordement est d'un mois.
- Le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Les opérateurs

Connus ou moins connus, tous les opérateurs ont les mêmes conditions d'accès au réseau public. Ce sont eux qui décident de leur présence sur le réseau et sur les territoires. Le coût et la durée de l'abonnement dépendent de

la politique commerciale de l'opérateur. Chacun est libre de choisir l'opérateur qui lui convient.

Les opérateurs identifiés au 15 octobre sont : Ozone, K-net, nordnet, Coriolis, Videofutur, Orange.

Free, Bouygues et SFR proposent progressivement leurs services même s'ils ne sont pas présents sur tous les territoires.




CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT
100% fibre 2021

Corrèze 100 % Fibre 2021 en chiffres

234 communes couvertes en fibre

44 NRO (nœuds de raccordement optique) programmés

100 000 prises installées

ACCÉDER À LA FIBRE... C'EST FACILE !

JE ME PRÉPARE À L'ARRIVÉE DE LA FIBRE CHEZ MOI !



SOIT EN SOUTERRAIN

LE RÉSEAU PUBLIC FIBRE ARRIVE DEPUIS LA RUE

SOIT EN AÉRIEN

J'habite dans un immeuble de plus de 3 logements.

Je m'assure que le technicien aura accès aux locaux techniques de l'immeuble le jour du rendez-vous de raccordement (contactez votre syndic ou votre gardien pour avoir les clés).

À noter : le propriétaire ne peut pas s'opposer au raccordement de son locataire.

Des infos supplémentaires, des questions ? Un seul numéro :

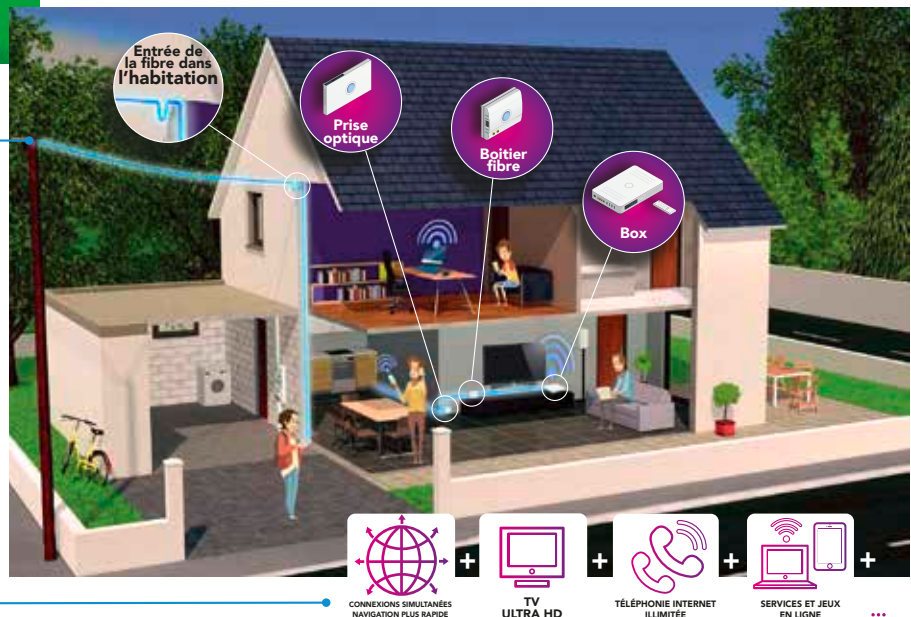
0 806 806 006

Service gratuit + prix appel

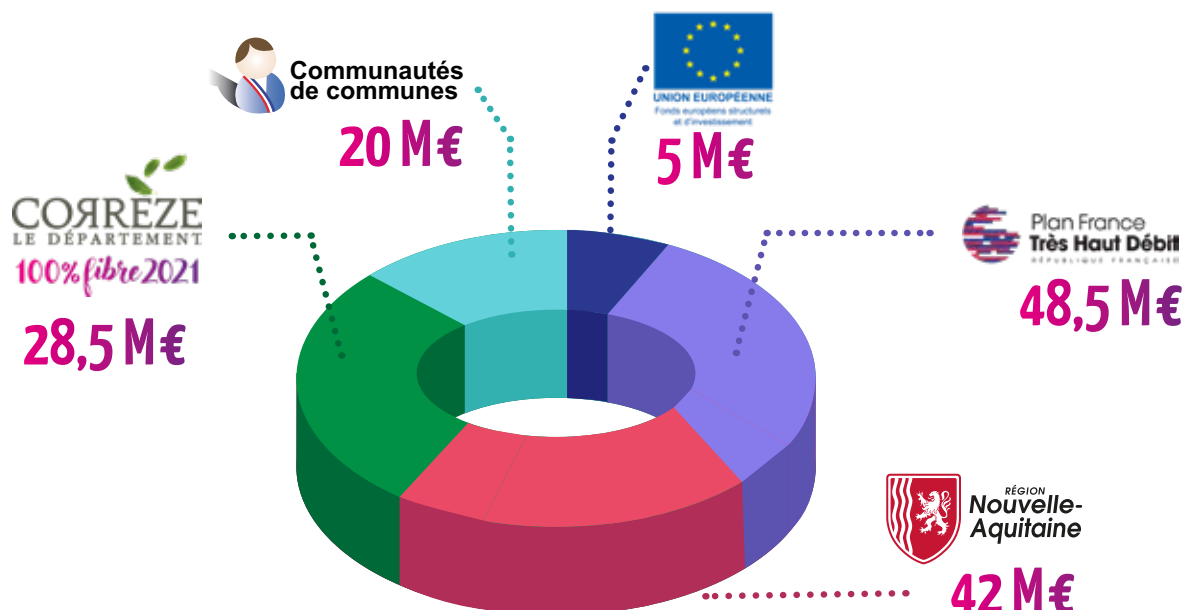
Je choisis la pièce où je souhaite installer mes équipements Fibre : Prise optique (PTO) / Boîtier Fibre (ONT) / Box de mon fournisseur d'accès à Internet (Modem). Près d'une prise électrique et de la TV de préférence.

Je vérifie que le technicien pourra faire passer la Fibre depuis la rue jusqu'à cette pièce. La Fibre suit généralement le même chemin que la ligne de téléphonie fixe. Aussi, vérifiez qu'aucun arbre ou fourreau bouché ne gênera le passage de la Fibre sur votre propriété privée.

En cas de difficulté, une solution sera proposée.



Un programme d'investissement partenarial et ambitieux de 144 millions d'euros





Le chantier de la déviation de Malemort bat son plein

Dans le cadre du plan «Routes 2025», le Département a engagé les travaux de la déviation de Malemort. Le chantier va créer une nouvelle voie de près de deux kilomètres qui reliera l'entrée de Malemort et la route d'Argentat.

Dans le prolongement du contournement Nord de Brive, cette déviation va relier la RD 1089 et la RD 921. L'objectif : délester le trafic important en traversée de Malemort et, conséquemment, améliorer le cadre de vie, le confort et la sécurité des riverains et des usagers.

Le chantier comprend la création de 5 ouvrages dont un viaduc d'une longueur de 140 mètres pour franchir la Corrèze. La mise en service de cette déviation est prévue à l'automne 2022.

La déviation en chiffres

- 1,9 km de longueur
- 5 ouvrages d'art
- 13 millions d'euros H.T. de travaux
- 5 000 véhicules par jour attendus dont 10 % de poids lourds

Une estacade pour les besoins du chantier

Un pont provisoire (estacade) a été réalisé pour les besoins du chantier du contournement de Malemort.

Les travaux pour la réalisation de l'estacade ont débuté à la fin août. S'appuyant sur 8 piliers et s'étendant sur une soixantaine de mètres, ce pont provisoire est entièrement métallique.

Situé au début du contournement côté Malemort (rond-point de Leroy-Merlin), son usage est exclusivement réservé aux engins de travaux publics pour les besoins du chantier. Il permet d'intervenir

sur des points inaccessibles du chantier, notamment les parties concernant la réalisation du viaduc et les travaux autour de la voie ferrée, ainsi que les remblais entre ces deux points.





Le secteur de l'aide à la personne recrute

Le Forum Boost Emploi qui s'est déroulé sur le site du Département, à Tulle, a mis l'accent sur les métiers de l'accompagnement et du médico-social, un secteur qui peine à recruter du personnel qualifié alors qu'il existe une forte demande.

Les établissements médico-sociaux peinent à recruter, et ce dans la plupart des postes nécessaires à leur bon fonctionnement. C'est également le cas des assistants familiaux, une trentaine d'entre eux partant en retraite dès l'année prochaine. Ce constat a conduit le Département à orienter ce nouveau Forum Boost Emploi vers tous ces métiers-là.

Près de 60 stands et 120 professionnels (incluant des centres de formation) attendaient les visiteurs pour promouvoir leurs métiers, répondre aux questions et recueillir des candidatures, tandis que des

témoignages de professionnels étaient proposés tout au long de la journée. Un mur d'offres d'emploi à pourvoir était également mis à disposition.

La matinée était réservée aux bénéficiaires du RSA et aux personnes en recherche d'emploi. Dans l'après-midi, des élèves des lycées Danton et Bahuet à Brive, de la Providence à Ussel, et Edgar-Pisani à Naves, ainsi que des collégiens d'Egletons, étaient conviés dans l'objectif de faire découvrir les nombreux métiers du secteur et développer une appétence pour la carrière sociale. Les micro-conférences données par des

professionnels ont été particulièrement suivies et appréciées.

Corrèze
Boost emploi

www.correzeboostemploi.fr
08 00 19 00 19

(appel gratuit)



La Corrèze, premier département «Aidant Alzheimer»

A l'occasion de la 27^e journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, le Département de la Corrèze s'est engagé aux côtés de France Alzheimer pour favoriser l'autonomie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et l'accompagnement de leurs aidants.

La charte «Département aidant Alzheimer aux côtés de France Alzheimer et maladie apparentée» place la Corrèze au premier rang des collectivités dans l'accompagnement des malades atteints (environ 5 000 en Corrèze) et de leurs proches aidants. Le partenariat entre l'association départementale France Alzheimer et le Département consiste à mener nombre d'activités pour favoriser

l'inclusion des malades. Les actions sont diverses : informer régulièrement sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées sur les supports de communication du Département, relayer les informations utiles (notamment sur la formation gratuite de France Alzheimer) pour les personnes aidantes, aider le transport pour les activités culturelles des personnes malades, accompagner

les familles dans la gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), informer sur les activités thérapeutiques non médicamenteuses de France Alzheimer, mettre en lumière les solutions de répit pour les proches aidants...

France Alzheimer Corrèze
05 55 17 70 76



Des aides pour les projets corréziens

La commission permanente du Conseil départemental, qui s'est tenue le 25 septembre, a pris plusieurs décisions visant à soutenir des projets en matière de transition écologique, de sécurité routière et d'habitat.

Le Département catalyseur de la transition écologique

Les Conseillers départementaux ont accordé un financement d'environ 200 000 euros au titre du programme Corrèze Transition Écologique. Par exemple, le Département participe au financement du projet de recherche «Plastique : les insectes n'en font qu'une bouchée» porté par l'entreprise Ynovéa, basée à Naves. Ce projet d'économie circulaire et de transition écologique innovant imagine l'utilisation de l'insecte dans un processus de valorisation des déchets. Le plan protéines pour la Corrèze, porté par la Chambre d'Agriculture, vise à aider les éleveurs à mettre en œuvre une transition dans leur système de production qui doit s'adapter aux contraintes du changement climatique.

Parmi ces projets, figure aussi l'export de produits fermiers vers les métropoles. La mise en place de ce service commercial, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze et de la SAS EAT LIM, permettrait au territoire corrézien de

gagner en notoriété et de valoriser les produits locaux et le savoir-faire des agriculteurs.

La sécurité routière : une priorité pour le Département qui s'engage auprès des communes

La Commission permanente a validé un financement à hauteur de 280 000 euros pour la réalisation de 31 aménagements de sécurité dans les communes corréziennes. Ces travaux participeront à la prévention des dangers sur les voiries communales et les routes départementales en traverse de bourg. Ils s'inscrivent dans le programme départemental de prévention et de sécurité routière.

Le Département aux côtés des communes et intercommunalités

Les élus ont attribué près de 1,4 million d'euros aux collectivités pour la réalisation de projets dans divers domaines :

aménagements d'espaces publics, transition écologique, équipements sportifs, travaux liés à l'eau. Ces aides permettent l'engagement des projets locaux et favorisent ainsi la reprise de l'activité économique locale durant cette période de rentrée difficile pour les entreprises.

Le Département soutient l'amélioration de l'habitat des Corréziens

Afin d'aider des propriétaires à améliorer leur logement, l'adapter à la perte d'autonomie et l'isoler, ou pour accompagner des jeunes Corréziens dans leur accession à la propriété, les élus ont accordé près de 700 000 euros de subventions au profit des foyers corréziens.

De plus, le Département engage une action innovante pour réduire vos factures énergétiques et protéger l'environnement, en vous proposant de relever le défi «Énergie Corrèze».



Bernard COMBES

Conseiller départemental de Tulle

Un peu moins de bitume, un peu plus de solidarité

Il faut le reconnaître, le Conseil départemental a plutôt bien géré l'arrivée du virus et le confinement, notamment par l'achat massif de masques et leur distribution. Un dispositif efficace a aussi été mis en place dans les EHPAD pour préserver les résidents.

Il a également donné un coup de

pouce aux activités de restauration et d'hébergement sous forme d'un chèque à certaines familles en séjour touristique. Un petit chèque aussi (30€ c'est mieux que rien) aux salariés des établissements médico-sociaux. Un geste financier aurait été bienvenu également pour les aides à domicile, qui assistent le plus souvent des personnes âgées fragiles. Bien des Départements l'ont fait.

Et après ? Partout en France, notamment en Corrèze, le nombre de familles démunies qui se sont tournées vers les associations caritatives, comme le Secours populaire, a nettement augmenté ces derniers mois.

Le nombre de chômeurs a bondi de 24,7% en Corrèze entre la fin mars et la fin juin. Le responsable : le virus. Et ce n'est malheureusement pas fini, les chiffres des 3e et 4e trimestres le montreront sans doute.

Cette flambée est plus forte qu'en Haute-Vienne (+21,8%), mais c'est moins pire que dans les Landes (+30,8%) et dans la Vienne (+33,5%). La hausse corrézienne est pour une fois aussi élevée que la moyenne nationale (+24,5%).

Expression politique

Quelles conséquences ? En attendant que les plans de relance fassent petit à petit leur effet, les Départements devront consacrer davantage de moyens aux aides sociales, puisque c'est leur compétence première, pour éviter que bien des familles frappées par le chômage ne se retrouvent trop démunies.

Pour l'instant, face à cette situation exceptionnelle, il n'y a pas eu d'initiative dans ce sens au Conseil départemental de la Corrèze. Ni plan de solidarité, ni plan de relance de l'activité d'ailleurs, alors que d'autres Départements se sont associés au plan de relance de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Consacrer 50,2 millions d'euros aux travaux routiers, c'est excessif dans une année de crise sanitaire qui met en difficulté de nombreux Corrèziens. Il aurait été plus normal, plus sensé, de faire moins de bitume et plus de solidarité.



Christophe ARFEUILLERE

1^{er} Vice-président
du Conseil départemental

Un plan dynamique pour l'économie et solidaire pour les Corrèziens

Face à la crise de la covid-19, le Département, ses élus et ses services sont pleinement engagés à vos côtés.

Durant la tempête, nous ne nous sommes pas contentés de subir la navigation à vue du Gouvernement mais nous avons tenu la barre en

fixant un cap clair : la protection et l'accompagnement de tous les Corrèziens. En plus des opérations Corrèze Masques et Corrèze Tests, nous portons toute notre attention aux plus fragiles, notamment les personnes âgées ou en situation de handicap.

En votant le budget 2020 du Département dès avril, nous avons pu investir plus rapidement et relancer l'économie locale. Notre plan de soutien à la filière tourisme a notamment permis de booster l'activité estivale, avec une hausse de la fréquentation de 50%, permettant d'atténuer les pertes du printemps.

Pour soutenir l'économie, les collectivités désormais compétentes que sont la Région et les Intercommunalités doivent jouer pleinement leur rôle ; le Département les accompagnera.

Après une évaluation du coût global de la crise pour notre collectivité et forts de notre gestion responsable ces 5 dernières années, nous pourrions proposer à la prochaine Assemblée Départementale un plan de relance, dynamique pour

l'économie et solidaire pour les Corrèziens.

Renforcer l'investissement, notamment sur les routes et les bâtiments, booster la commande publique en aidant les travaux des Communes, accélérer la transition écologique et énergétique : autant d'objectifs pour soutenir notre économie et nos emplois.

Accompagner le secteur culturel et associatif, soutenir les foyers les plus en difficultés, favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi, le plan départemental veillera à la solidarité et au bien vivre ensemble des Corrèziens.

En parallèle, nous viendrons reconnaître l'engagement et le dévouement des aides à domicile et des personnels qui œuvrent auprès des plus fragiles avec l'attribution de primes versées en décembre.

Durant les prochains mois, notre responsabilité collective permettra d'assurer la protection de chacun et vous pouvez compter sur le Département pour être à vos côtés.



Hélène Jousse a rencontré ses lecteurs

Lauréate du Prix des lecteurs corréziens 2020 pour son livre «Les mains de Louis Braille», l'auteure Hélène Jousse est venue en Corrèze et a rencontré ses lecteurs. Après avoir été accueillie à la Bibliothèque départementale en présence de Francis Colasson, conseiller départemental en charge de la culture, Hélène Jousse s'est rendue dans 8 médiathèques du département. Une nouvelle édition du Prix des lecteurs corréziens 2021 débute le 2 novembre. Rendez-vous jusqu'au 6 mars dans l'une des 29 bibliothèques participantes pour découvrir et classer les cinq ouvrages proposés.



Patrimoine pour tous

Les Journées européennes du patrimoine se sont déroulées sous le signe des dispositions sanitaires mais ont connu un franc succès tout de même. Le musée du Président Chirac à Sarrazac, les Archives départementales, le château de Sédieres, le Musée Queuille à Neuvic et l'Hôtel Marbot à Tulle ont ouvert leurs portes pour faire découvrir leurs expositions ou leurs architectures. Cette édition a également permis au public de suivre des visites guidées du viaduc des Rochers Noirs, avant sa restauration.



Prix de l'album jeunesse 2020

Le jury, composé de très jeunes lecteurs corréziens, a choisi ses lauréats pour l'édition 2020 du Prix de l'album jeunesse, rendez-vous annuel incontournable pour les bibliothèques, les écoles et les crèches. Claire Garalon et Julien Hirsinger ont reçu leur récompense à l'Hôtel Marbot pour leurs albums respectifs «Attends-moi !» et «Toutbien Toutmal».

Par ailleurs, des chèques-cadeaux de 35 euros ont été attribués à 20 enfants tirés au sort parmi les 2 458 qui ont participé au choix des deux lauréats cette année.



Moyen métrage : séances de rattrapage

Repoussé à la fin août pour cause de Covid, le festival international de moyen-métrage de Brive a tenu toutes ses promesses malgré le contexte. Le jury, présidé par le réalisateur Bertrand Bonello, a attribué le Grand Prix au film du brésilien Affonso Uchôa «Sete anos em maio». Le jury des jeunes de la Corrèze a préféré «The pear and the fang» de la japonaise Nao Yoshigai et a distingué, par une mention, le film de Konstantina Kotzamani, «Electric Swan».

Ça va se passer

Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile Fage
19000 TULLE
05 55 93 70 00

Newsletter



Abonnez-vous sur
www.correze.fr

Plus d'actus



@departementcorreze



@Departement19



correzeledepartement

Une version sonore gratuite est disponible
pour les non-voyants.

Contactez-nous au 05 55 93 72 30

CORRÈZE MAGAZINE

Votre magazine trimestriel
d'info départementale

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René
et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Directeur de la publication : Pascal Coste

Rédacteur en chef : Patrice Foresti

Direction éditoriale :

Direction de la Communication
05 55 93 72 30

Photos (sauf mentions) :

Bastien Iturria, Odette Douhet
Pascal Rabot

Impression : Imprimerie IPS

Tirage : 130 000 exemplaires

Numéro ISSN : 1622-8464

Dépôt légal : octobre 2020

Courriel : correzemag@correze.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

Le Conseil départemental de la Corrèze vous présente

PRIX DES LECTEURS CORRÉZIENS

2020-2021



Bibliothèque départementale de la Corrèze
Le Touron - 19000 TULLE
Tél : 05 19 07 88 30
Site : www.bd.correze.fr

CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental présente
Du 4 au 27 novembre

le mois du film documentaire

Dans les bibliothèques
corrésiennes



Avec le concours de la Bibliothèque départementale

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

DU 31 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE | TULLE 2020




Invité d'honneur : Alain TROUILLY




ANNE-LAN

Une vie en soie



EXPOSITION RÉTROSPECTIVE 1980-2020 | CHAPELLE SAINT-LIBÉRAL
Rue de Corrèze 19100 BRIVE

du 16 Octobre au 8 Novembre 2020
Ouvert du mardi au samedi de 12h à 18h - Dimanche de 15h à 18h - Fermé le lundi et le 1^{er} novembre



LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE LA

BRIVE FESTIVAL

DU 22 AU 25 JUILLET 2021



• NEKFEU
• SUPERTRAMP'S ROGER HODGSON
• VIANNEY - JEAN-LOUIS RUBERT
• M. POKORA - VITAA & SLIMANE
• CATHERINE RINGER CHANTE LES RITA MITSOUD
• SUZANE HATIK
• TROIS CAFÉS GOURMANDS...

brivefestival.com

SEEKTICKETS - FRANCISILLET - TICKETMASTER - DANS VOS POINTS DE VENTE HABITUELS



26^{ème} MEYSSAC Marché de Noël

5 et 6 décembre 2020

1788 un Noël à Versailles





Une boutique en ligne
pour retrouver la Corrèze
et **ses produits uniques**



Plus qu'une signature, une terre de talents !



www.boutique-originecorreze.fr